

Alternance : le tuteur pédagogique

Le tuteur pédagogique, qui est-il ?

Reconnu comme un expert de la formation, le tuteur pédagogique accompagne l'alternant tout au long de son parcours, en partenariat avec le maître d'apprentissage, ou tuteur en entreprise, et le SFCA. Cette coopération recouvre un enjeu fort pour une formation qualitative des alternants. La fonction requiert des compétences comportementales et opérationnelles importantes.

Tout d'abord, le tuteur doit faire preuve d'écoute. En cas de problème entre l'entreprise et l'étudiant en alternance, il est la première personne vers laquelle il faudra se tourner. Il doit être attentif, organisé et savoir mettre en confiance l'apprenti si ce dernier se trouve dans une situation complexe. Le tuteur pédagogique est un encadrant et un partenaire dans l'apprentissage de l'étudiant en alternance. En effet, il est dans une position de traducteur entre l'entreprise et l'étudiant, entre l'apprentissage pratique et l'apprentissage théorique de nouvelles compétences.



Quelles sont ses missions ?

Les missions du tuteur pédagogiques sont axées autour de trois grands points :

- Accompagnement pédagogique
- Suivi en entreprise
- Suivi pendant la formation

L'accompagnement pédagogique

L'accompagnement pédagogique du tuteur permet de s'assurer de la validité des missions de l'étudiant en alternance. Les missions de la fiche de poste sont validées pour être sûr que tout est en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la formation à l'université.

Il s'assure également de la meilleure articulation possible entre cette progression universitaire et le processus d'acquisition des compétences en structure professionnelle ; L'alternant est encouragé à dialoguer et échanger régulièrement sur ce point.

Le suivi en entreprise

Le tuteur pédagogique travaille en collaboration avec l'entreprise. Deux rencontres minimum sont organisées, dont une visite dans les locaux de l'entreprise. Il est important de garder un contact régulier avec le maître d'apprentissage pour s'assurer que des attentes de l'employeurs et répondre à ses questions. Le suivi de l'apprenti est au cœur de sa mission. Le tuteur veille à ce que l'étudiant soit toujours en accord avec son choix professionnel, ainsi à qu'à son bien-être. L'intégration d'une nouvelle personne dans une équipe est déterminante dans la prise d'un poste. L'apprenti débute tout juste sa carrière professionnelle et ne doit pas être considéré comme un collaborateur à part. Il fait partie intégrante de l'entreprise. Il doit donc remplir les missions qui lui sont attribuées, la qualité de son travail étant également évaluée par le tuteur pédagogique.

Le suivi pendant la formation

Pendant la formation, la progression de l'étudiant est suivie de près. Il est important d'avoir une articulation entre la progression universitaire et le processus d'acquisition des compétences dans la structure professionnelle. Le tuteur pédagogique est le point d'entrée entre l'alternant et l'université, notamment le SFCA. Le dialogue doit rester ouvert pour engager des échanges réguliers.

Un partenariat pour l'avenir

Le tuteur pédagogique est donc l'un des piliers du parcours d'apprentissage de l'étudiant. Il doit être présent tout en encourageant à une autonomie pour permettre des débuts prometteurs dans la vie professionnelle.